

Démocratie et élections en Afrique : comment sortir du spectre de la violence à l'approche des échéances électorales ?

Ouédraogo Hamado

Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou), laboratoire de philosophie (L.A.PHI)

Spécialité : philosophie politique

joeuedra@gmail.com

Résumé

Le concept de démocratie continue de mobiliser beaucoup d'acteurs en Afrique et dans le monde, mais sa mise en pratique a déçu et désenchanté nombre de citoyens et citoyennes ainsi que ses défenseurs. La démocratie souffre, et sa promesse a besoin d'être relancée. En effet, sa valeur ajoutée, sa viabilité et son avenir font l'objet d'une contestation inédite dans l'histoire moderne, en tout cas depuis les années 1930. Si les quarante dernières années ont connu sa remarquable expansion en Afrique, il semble que la démocratie est "en berne pourra-t-on dire en Afrique". Les élections qui suscitent beaucoup d'intérêts sont souvent sources du non-respect des droits fondamentaux des textes, d'inégalités entre groupes sociaux, de faible participation, de mensonges électoraux ainsi que de contestations post-électorales suite aux prétendues fraudes. Après un examen des différents problèmes rencontrés dans le processus électoral, nous envisagerons des perspectives pour plus d'élections apaisées sources de stabilité, de paix en Afrique ?

Mots-clefs : *démocratie-élections-légitimité-mensonges électorales-violences*

Abstract

The concept of democracy continues to mobilize many actors in Africa and around the world, but its implementation has disappointed and disillusioned many citizens and its defenders. Democracy is suffering, and its promise needs to be revived. Indeed, its added value, its viability and its future are the subject of an unprecedented challenge in modern history, at least since the 1930s. If the last forty years have seen its remarkable expansion in Africa, it seems that democracy is "at half-mast we can say in Africa". Elections that generate a lot of interest are often sources of non-respect for fundamental rights of the texts, inequalities between social groups, low participation, electoral lies as well as post-election disputes following alleged fraud. After an examination of the various problems encountered in the electoral process, we will consider prospects for more peaceful elections, sources of stability, of peace in Africa?

Keywords: *democracy-elections-legitimacy-electoral lies-violence*

Introduction

Le désir démocratique, qui s'était exprimé jusqu'ici dans la clandestinité est devenu, partout en Afrique, une exigence explicite et pressante. Ce n'est pas seulement la revendication du multipartisme et de la compétition politique, ni le simple souhait de s'affranchir des régimes autoritaires et prédateurs ; c'est d'abord la volonté clairement affirmée des populations de participer à la gestion des affaires de leurs pays ; c'est aussi la demande sans équivoque d'exercer, sans restriction d'aucune sorte, un droit fondamental des gens, le droit de savoir, de faire, de dire. L'élan démocratique ainsi créé a profondément modifié les attitudes et les comportements politiques des citoyens autant que leurs modes d'expression. C'est pourquoi d'aucuns mesurent la démocratie selon un critère minimaliste, comme celui énoncé autrefois par Joseph Schumpeter : « un système politique dans lequel les principales places au pouvoir sont conquises à la suite d'une lutte concurrentielle par le vote du peuple (Joseph Schumpeter, 1972, p. 269). L'Afrique serait donc installée sur "une voie vertueuse" : l'élection multipartite est enracinée dans son répertoire politique. Près de 600 scrutins présidentiels et législatifs y ont été organisés entre 1990 et 2019. Dans les années 1990, après une période mouvementée, poussée par un vent universel, diverses initiatives populaires contribuèrent à une vague de réformes constitutionnelles et politiques, à la convocation d'élections multipartites et à des transitions vers de nouvelles formes institutionnelles (celles dites démocratiques). Ces conférences, dont le but était d'abord l'abrogation du système constitutionnel d'alors, jugé totalitaire, constituèrent un rituel de transgression qui permit d'évacuer symboliquement les conflits, en offrant un espace public à la libre parole et engagement des citoyens à la vie publique.

Mais force est de constater que de telles élections qui se déroulent en Afrique depuis trois décennies ne sont pas toujours des élections comme les autres, c'est-à-dire répondant aux critères universellement admis. Les pays africains se sont dotés d'une

culture électorale ; ils se sont appropriés le scrutin pour l'intégrer dans les *habitus* politiques.

La démocratie est la procédure, dans sa version représentative, par laquelle les gouvernés gouvernent, désignent et sanctionnent les gouvernants. Cependant, elle est aussi un régime politique particulier marqué par l'instauration d'un espace de médiation entre la société civile et l'État qui favorise par le débat contradictoire, l'émergence d'une opinion publique. Elle place l'origine du pouvoir politique dans la volonté collective des citoyens et repose sur le respect de la liberté et de l'égalité de ceux-ci. Cet espace n'existe pas dans les régimes totalitaires. Une telle démocratie est aujourd'hui un idéal largement partagé, mais sa mise en œuvre est objet de critiques incessantes et même d'une crise de confiance à l'égard des institutions et des hommes. La crise de confiance est en générale analysée comme le résultat de l'individualisme, du repli de la sphère privée, de la coupure du peuple et des élites (les représentants politiques) accusés d'impuissance, voire de renoncement à leurs missions premières.

“La volonté générale” ou la souveraineté (définie comme la capacité d'exercer le pouvoir dans un champ géographique donné et dans un domaine de compétence précis) est de plus en plus limitée par d'autres pouvoirs nationaux ou internationaux de régulation économique et sociale (des contraintes extérieures et intérieures). Le déficit de légitimité dont souffrirait aujourd'hui la représentation politique amène à se demander quelles sont les sources de la légitimité politique ? Qui décide et que signifie concrètement la souveraineté populaire ? Quel est le sens de la représentation ? Une telle quête coïncide avec celle de notre liberté. La dignité de l'homme c'est, en effet, d'être un être libre. Être libre c'est être son propre maître, soit diriger consciemment (ce qui ne se peut sans la lumière de la raison) sa vie en se donnant à soi-même des lois (rationnelles) de sa conduite (autonomie). C'est donc refuser que notre vie soit guidée par des lois que nous n'avons pas choisies (hétéronomie) par un maître (l'opinion ce qui se dit, ce qui se fait ; tel ou tel

individu...). Politiquement, le problème de l'autonomie est comment vivre ensemble de telle manière que nous choissions lucidement et en conscience les lois de notre organisation et de notre devenir commun ? Comment faire émerger le consensus entre tous les citoyens ? Ce n'est pas le fait majoritaire, mais le consentement de tous qui constitue le fondement ultime de la légitimité politique et la stabilité démocratique. En quoi le fait qu'une motion (proposition faite dans une assemblée délibérante) ait emporté quelques voix de plus que sa rivale prouve-t-il qu'elle soit plus légitime et plus raisonnable qu'elle ? Ne faut-il pas pour que la règle majoritaire soit acceptée, que les décisions prises ainsi ne remettent en cause ni les droits des individus, ni les institutions, pour que la minorité ait le sentiment que ses intérêts fondamentaux ne sont pas menacés ? Si la démocratie est une valeur et pas seulement une « technique de gouvernement » une majorité de 51 % des votants, ne représentant qu'une part inférieure à ce chiffre du corps électoral, suffit-il à justifier une politique, d'autant plus que l'électeur ne représente pas toute la société ? Un scrutin est censé sacréaliser des choix avec une certaine périodicité et légitimer les détenteurs des rouages de l'État. Mais rien ne permet de montrer qu'il apporte *ipso facto* les libertés qui donnent du sens à la démocratie. L'élection reste certes, un moment clé de la démocratie, elle donne lieu de trancher. Mais suffit-elle à produire de la légitimité et à permettre l'influence du citoyen sur les affaires publiques ? Le seul bulletin de vote permet de changer l'équipe dirigeante, mais pas de participer à l'élaboration de la politique. Le problème de la légitimité est la suivante : comment concilier la nécessité de prendre des décisions collectives contraignantes pour tous et le statut de citoyen libre et égal aux autres de chaque individu ? Ce qui est en question dans l'idée de légitimité, et ce qui lui confère sa valeur politique de référence première, c'est d'un côté qu'elle en appelle au principe même de la souveraineté du peuple de sorte qu'elle apparaisse dans sa nécessité à la racine de tout État. De l'autre côté ce qui est mis en cause est la relation, la forme de relation (confiance, obéissance, ou au contraire, méfiance rejet...) entre les gouvernés, les citoyens et les autres

éléments du corps social, gouvernement, institutions, bref les instances du pouvoir. Tel est l'inquiétude formulé par Pierre-Henri Tavoillot en ces termes :

Sommes-nous entrés dans l'ère du déclin démocratique, voire dans un âge post démocratique ? Admettons au moins l'existence d'une triple déception : la démocratie libérale souffre d'une terrible crise de la représentation, d'une grave impuissance publique et d'un profond déficit de sens. Autrement dit, elle aurait perdu, en cours de route, à la fois le peuple qui la fonde, le gouvernement qui la maintient et l'horizon qui la guide (Pierre-Henri Tavoillot, 2019).

Dans notre travail nous analyserons les divers problèmes (tripatouillages des textes constitutionnels, bourrages des urnes, mensonges électorales, achats de consciences, ethnicisme et régionalisme, etc.) rencontrés dans les démocraties africaines depuis le processus d'organisation des élections en passant par les pratiques qui se font au moment des campagnes politiques, ainsi que les sources de contestations électorales qui engendrent souvent de la violence dans certains pays. Nous verrons comment il est possible de refonder la citoyenneté pour en faire une réalité tangible, parce qu'au-delà de nos différences, il y a « l'irréductible humain » qui lui est partout le même et aspire à la dignité inhérente à toute personne humaine. Et enfin nous verrons comment réinventer la bonne gouvernance, l'État de droit, le respect des droits de l'homme dans nos démocraties africaines pour un mieux-être collectif et individuel.

1-Election et légitimité en Afrique

Comment comprendre le concept de démocratie en Afrique ? Quels sont ses fondements anthropologiques, culturels ? Sur quels exigences et principes fonde-t-il cette démocratie ? La démocratie est un ensemble d'idées, de croyances et de principes relatifs à la liberté

(des individus et des groupes) qui institutionnalisent et actualisent des pratiques, des procédures et des comportements éprouvés par l'expérience politique et le temps. C'est pourquoi Duverger estime qu'elle est un « effort pour établir l'édifice gouvernemental sur des bases rationnelles » (Duverger, Maurice, 1961, p. 14) autrement dit, en se construisant, la démocratie devient un espace approprié d'une grande expression possible de la liberté. De ce fait, penser la politique en Afrique c'est donc analyser à partir de quelle fondation les producteurs du politique travaillent à une redéfinition d'un vouloir vivre ensemble et c'est penser l'être africain dans sa triple dimension politique, économique et culturel.

Nous nous apercevons qu'il existe bien de problèmes dans les démocraties africaines notamment pour ce qui concerne les votes qualifiés par Bourdieu « d'agrégation statistiques des opinions individuelles. » et des élections (Bourdieu, 2002, p.8). Le constat est que les élections ne suffisent pas toujours à elles seules pour fournir une légitimité et la stabilité de nos démocraties à l'Africaine c'est pourquoi il y a souvent de multiples crises postes-électorales. Quand on considère l'aspect culturel dans lequel vivent les Africains, il est vraiment difficile d'estimer l'impartialité des élections. D'un côté, la tenue de scrutins réguliers atteste de l'existence de nouvelles pratiques du politique en Afrique. De l'autre, la qualité des processus électoraux, même s'ils sont conduits avec la volonté affichée de rallier les électeurs autour de leur consentement libre et éclairé, demeure suspecte dans de nombreux pays où ils sont sources de tensions et de conflits. C'est pourquoi l'on peut se poser les questions suivantes : quels dysfonctionnements observe-t-on à diverses étapes du cycle électoral ? Le critère de la « maturité électorale » permet-il d'établir une typologie des démocraties électives africaines ? Le fait électoral, qui occupe sans conteste une place croissante dans le jeu politique africain, apporte-t-il *ipso facto* une contribution positive à la démocratie ?

L'élection apparaît à cet égard comme une exigence pour les régimes politiques, en tout cas pour ceux qui se réclament de l'ordre

démocratique et devient ainsi l'élément primordial d'évaluation de la qualité ou non des régimes démocratiques. Désormais, les États seront acceptés ou exclus de la communauté internationale selon que les dirigeants soient issus des élections ou non, de la régularité ou de l'irrégularité de celles-ci. Le 20 juin 1990, à La Baule, station balnéaire de la côte bretonne, le président François Mitterrand réunit les chefs d'État africains et les invite à développer la démocratie dans leur pays à l'image des Européens de l'Est qui viennent de s'affranchir de la tutelle communiste. Mitterrand n'a jamais cessé de marquer son attachement à des relations privilégiées, à des engagements que la France se devait de respecter, sous peine de se renier elle-même avec l'Afrique à condition que cette dernière s'engage dans la démocratisation de ses régimes. Autrement pour Mitterrand, le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud (en Afrique). Il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement. La France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté. S'agissant de démocratie, un schéma est tout prêt : système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de la presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure. Bref, François Mitterrand semble convaincu de pouvoir exporter la démocratie parlementaire à l'européenne en Afrique, où les règles de droit sont encore balbutiantes et où les enjeux politiques se résument au partage de la manne occidentale (aide publique, dons privés et redevances des compagnies forestières, minières et pétrolières).

Nous pouvons dire sans risque de nous tromper que cette appellation de Mitterrand a été bien entendue. La démocratie est là dans plusieurs pays africains pour ne pas dire tous, l'intérêt pour les échéances électorales se fait aussi présent. Cela se vérifie par la participation de plusieurs structures et associations de la société civile qui suivent de près le déroulement des échéances électorales dans divers pays en l'Afrique. L'élection se traduit par le vote qui est l'acte par lequel les gouvernés procèdent à la désignation et à la

légitimation de leurs gouvernants et manifestent à leur demande leur approbation ou désapprobation à l'égard des projets qu'ils leur soumettent. Dans une démocratie, l'élection remplit généralement trois fonctions. D'abord, elle a pour objet de permettre le choix des gouvernants par les gouvernés. A cet égard, il faut rappeler que « élection » vient du latin *eligere* qui signifie choisir. Ainsi, dans une démocratie, et conformément à son étymologie, l'élection offre aux citoyens à intervalles réguliers, l'occasion de choisir leurs gouvernants. La deuxième fonction d'une élection notamment en cas d'élection générale où toutes les institutions sont renouvelées, est de rendre compte de l'état des tendances politiques du moment c'est-à-dire de dresser la photographie des forces politiques en présence. C'est dire que l'élection permet de mesurer le poids des différentes formations politiques. La troisième fonction de l'élection c'est de conférer ou de retirer aux gouvernants leur légitimité. Les partis, ici, ont un rôle de médium évident à jouer comme parties prenantes de la décision politique des électeurs et de la mécanique de l'État. Mais ces derniers sont souvent relégués en réalité à la préparation et à la désignation des candidats, réduits à des écuries, dont le sort est lié aux fortunes de leur champion. Et ils sont donc d'autant plus fragilisés que la volatilité électorale va croissant, ce qui signifie qu'il devient de plus en plus courant qu'un parti ayant récolté 20 % n'obtienne que 2 % à l'élection suivante. Mais le problème est de voir qu'est-ce qui suscite ou oriente le choix de l'électeur ? Autrement dit vote-t-on par analyse, par fidélité ou par affinité ? La liberté du jour de l'élection réduit-elle la démocratie à sa seule expression ?

Il se révèle alors que dans la pratique, l'élection libre et honnête semble démentie dans nombre de pays d'Afrique. Elle est ainsi traitée comme un marché de concurrence imparfaite. Puisqu'elle met en présence, d'un côté, quelques acteurs, souvent sans projets politiques distinctifs, sinon celui de saisir une opportunité de consolider ou d'acquérir une position de rente et de prestige social, et, de l'autre, des électeurs en déficit d'information et,

par conséquent, aux choix politiques limités. Cette situation nous amène à nous interroger : pourquoi les élections africaines riment-elles quelques fois avec un spectre de crises et de violence politique à l'horizon ? Faites d'irrégularités et souvent de fraudes, les élections en Afrique ne constituent pas un moyen crédible de promotion des alternances démocratique et politiques. Dans les pays objet de cette étude, les consultations électorales se soldent généralement par des contestations parfois violentes que l'on justifie par les lacunes qui auraient entaché leur déroulement. N'entend-on nous pas des acteurs s'écrier : "c'est la mascarade électorale", "c'est un hold-up électoral", " il y a tripatouillage", " on a volé nos voix, notre victoire", ce sont des élections en trompe-l'œil" etc. Cette situation provient des irrégularités de fraudes savamment orchestrées par le pouvoir en place quelques fois pour faire échec à l'alternance par les urnes. Or, la démocratie pourra être vécue et comprise comme le gouvernement qui procède du peuple, qui est exercé dans l'intérêt du peuple par ceux à qui le peuple accorde régulièrement et périodiquement sa confiance. La confiance politique serait alors une piste de recherche et d'analyse des sociétés démocratiques notamment celles d'Afrique subsaharienne.

Les heurts et malheurs des élections en Afrique trouvent leurs justifications dans l'incohérence des normes et institutions électorales d'une part et le comportement de l'électeur ainsi que de l'homme politique africain dont le choix semble être lié à sa communauté d'origine non pas forcément sur son programme de société. Le paradoxe est que les électeurs, une fois qu'ils ont cru à l'influence de leur vote sur le cours des choses et touché une rétribution, en promesses et éventuellement en argent, ils n'utilisent guère la modeste information disponible pour superviser la mise en œuvre des engagements de campagne des élus. L'élection est donc un révélateur sociologique qu'il importe de prendre au sérieux. Loin d'être un moment de confrontations politique et idéologiques, elle est un temps de réactivation des conflits identitaires et de construction d'une identité nationale plurielle où les clivages

communautaires surgissent avec acuité dans l'espace public. Cette revendication identitaire qui aboutit à des violences interethniques, se justifie par plusieurs raisons : l'accèsion à des hautes responsabilités et fonctions administratives de l'État se fait le plus souvent par affinités ethniques et pas toujours par mérites c'est pourquoi il faut se batailler jusqu'au mensonge électoral et la démagogie pour que son frère de sang soit au sommet des affaires afin d'en tirer profit. Des élections sont ici et là organisées, avec urnes et observateurs internationaux, mais les électeurs fixent leur choix non sur le candidat qui leur paraîtrait avoir le plus de compétences mais sur celui qui est le plus proche de leur clan. C'est pourquoi certains penseurs estiment qu'en Afrique, la période électorale rime le plus souvent avec violence interethniques. C'est ainsi que, du Sénégal à la Côte d'Ivoire et au Rwanda, se réveillent les antagonismes ethniques, chaque parti recrutant ses militants dans une communauté qui lui est propre. Le constat est que généralement chaque candidat en Afrique tant pour les présidentielles ou pour les législatives a tendance à avoir beaucoup de voix dans sa zone d'appartenance (région, province) non pas forcément selon la qualité de son programme de société.

Dans de tels contextes il est fort difficile que les élections soient le fondement légitime des pouvoirs en place où la participation consciente des citoyens plus mus par des clivages claniques que la qualité des programmes de société des candidats et la recherche de l'intérêt commun. C'est ce qui engendre défiance et la crise démocratique. De plus en plus de citoyens semblent se résigner à tourner le dos à la chose publique, à vivre « à côté » faute d'avoir trouvé le moyen de vivre avec. Le pouvoir politique a sa part de responsabilité dans le creusement de ce fossé. De même, certains partis dans cette perspective ne répondent plus à la fonction médiatrice qui est la leur : non pas seulement offrir des solutions, mais aussi et surtout faire écho au travail citoyen de sensibilisation entre les élections, relayer attentes, colères et aspirations, et contribuer à les agréger autour de compromis collectifs. L'épisode

des « gilets jaunes » en France est une démonstration éclatante de cette incapacité des partis à capter et à civiliser le débat qui naît dans la société. Peu ou prou, ils se sont laissé déborder par les ONG spécialisées, qui prennent le relais de l'action citoyenne et revendicative. L'émergence de la violence comme idiome politique principal, voir exclusif dans certaines zones repose de façon cruciale la question des rapports entre démocratie et sécurité (surtout dans un contexte de terrorisme). La conflictualité politique et sociale est donc au cœur même du processus démocratique. Les crises sur les votes et élections ne seront-elles pas la manifestation d'une clairvoyance concernant l'action des politiciens, dont l'efficacité et la probité sont contestées ? Ces crises ne signifieront-elles pas la possibilité désormais offerte de privilégier une autre trajectoire démocratique d'élections plus réelles, plus proches des réalités complexes du terrain et plus à l'écoute des préoccupations des acteurs « du bas ». Ce que l'Afrique a besoin aujourd'hui de l'avis de bien d'observateurs et d'intellectuels comme Wole Soyinka, prix Nobel de littérature, esquissant les contours d'un nouveau paradigme africain est

de rompre avec la sous-traitance de nos prérogatives souveraines, de renouer avec les configurations locales, de sortir de l'imitation stérile, [...] de penser nos institutions en fonction de nos communes singularités et de ce que nous avons, de penser la gouvernance inclusive, le développement endogène [...]. L'absence de volonté politique et les agissements de l'extérieur ne peuvent plus constituer des excuses pour nos turpitudes. Nous n'avons pas le choix : nous devons changer de cap. Il est plus que temps (Wole Soyinka, 2020).

Malgré la mauvaise presse qu'affichent les élections africaines, quelques pays sont parvenus et parviennent à tenir une série d'élections réussies. Pour mieux pérenniser de telles bonnes

pratiques, nos institutions se doivent d'être réformées pour mieux assurer leur intériorisation par les populations et les protagonistes des processus électoraux. Une telle entreprise concerne entre autres, les commissions électorales, l'équilibre des pouvoirs au sein des États, le secteur de sécurité, les médias, les partis politiques, etc. afin que chacun de ces maillons puissent jouer pleinement son rôle dans le processus électoral. C'est l'existence même de nouvelles règles et institutions qui suscitent autour de celles-ci le « consensus social », constitutif de la consolidation démocratique, d'où l'idée d'« habitude » ou d'« assimilation », notions fort différentes de celle de « culture politique ». La consolidation démocratique est d'abord et avant une question d'attitudes et de comportements des parties prenantes ; aussi bien les élites que les masses (populations) doivent s'imprégner et s'appropriier des principes démocratiques. Très souvent le démocrate continue de rêver le gouvernement du peuple au lieu de réaliser ce que son exercice suppose. De même si gouverner est art, être gouverner en aussi un autre. En d'autres termes, il ne peut pas avoir de démocratie sans démocrates (peuples et dirigeants). L'apprentissage de la démocratie demande donc du temps et doit encore vaincre des résistances multiformes dans notre continent.

2-La démocratie et la difficile gouvernance en Afrique

L'évolution de la réalité internationale de ces dernières décennies a fait surgir le débat autour des concepts de globalisation et de gouvernance. Dans cette perspective, a été posé le constat du glissement du concept de « gouvernement » vers celui de « gouvernance ». Parmi les hypothèses explicatives de ce glissement résident celles reposant sur l'impact de la crise de transformation que traverse l'État contemporain. Celui-ci est confronté à une crise de légitimité (sans précédente) en raison des difficultés croissantes qu'il éprouve d'une part de remplir ses missions de cohésion sociale, économiques et de sécurité, et d'autre part de proposer des projets mobilisateurs créateur de sens voire même d'incarner une identité collective. Cependant, la question de la gouvernance et de la crise de

L'État se pose dans un contexte marqué à la fois par le phénomène de globalisation et celui de crise de la démocratie. Gouvernance et démocratie constituent donc deux paramètres encadrant la question du rôle de l'État et de la ré-articulation des rapports entre l'acteur étatique et le système social et international. En outre, les questions de la gouvernance et de la démocratie se posent tant au niveau des États qu'au niveau global.

L'accumulation des facteurs de crise provoque une remise en cause de la légitimité de l'État et, au-delà de l'État lui-même, du modèle démocratique de gouvernement sur lequel il repose. D'un continent à l'autre, du local au mondial, l'actualité ne manque pas d'exemples de divorces, plus ou moins violents, entre les populations et leurs institutions et bien de pays africains connaissent cette malheureuse situation. Les citoyens ne se reconnaissent souvent plus, ou pas, dans leurs institutions. La baisse de confiance envers les institutions politiques, la diminution de la participation électorale, la montée du cynisme et de l'hostilité envers les politiciens et les formes traditionnelle de participation à la vie politique (les partis politiques, entre autres) et le désengagement croissant de la jeunesse à l'égard de la politique sont assez perceptible en Afrique. Pourtant, celles-ci sont censées incarner (notamment par la représentation) le pluralisme qui existe dans la sphère sociale. Ce fossé grandissant entre les institutions et le « sens social » qu'une société a d'elle-même, qui est à l'origine de l'engagement des acteurs dans le jeu collectif, reflète, dans ses diverses expressions, les déclinaisons contemporaines de la crise du politique. La confiance et l'adhésion des populations à l'égard du pouvoir et des institutions sont fragilisées, ce qui pose, parfois brutalement, la question de la légitimité du pouvoir politique. Cependant, toute réflexion sur la démocratie confronte l'analyste au problème de la pluralité des définitions possibles d'un tel concept. Ce dilemme résulte notamment du fait que la démocratie, malgré qu'elle ne soit pas universellement appliquée et qu'elle fasse l'objet d'interprétations diverses selon les objectifs politiques poursuivis par les décideurs

politiques, représente une des références globales du monde contemporain, références à l'égard desquelles tout acteur du système international est tenu de se situer comme nous l'avions souligné plus haut.

La démocratie ne désigne plus un régime parmi d'autres, mais semble être l'horizon de tout ordre politique légitime. En outre, non seulement dans sa conception mais également dans sa réalisation, différents types de démocratie peuvent être observés : démocratie « libérale », « sociale », « socialiste », « populaire », « directe », « indirecte », ... Enfin, la démocratie peut être exercée à plusieurs niveaux (local, régional, national, ...) et concerner des entités politiques aux degrés d'achèvement démocratique variables. Selon la banque mondiale, la bonne gouvernance, est l'exercice de l'autorité, par le biais de traditions et d'institutions formelles et informelles, pour le bien commun. L'exercice de l'autorité inclut en fait trois dimensions : - les processus par lesquels les gouvernements sont sélectionnés, contrôlés et remplacés ; -la capacité des gouvernements à élaborer et mettre en pratique des politiques saines ; -le respect par les citoyens et l'État, des institutions qui régulent leurs relations économiques et sociales.

Mais quels sont les liens entre démocratie et gouvernance dans le contexte africain ? Le Rapport 2020 de la fondation Mo Ibrahim sur la bonne gouvernance montre un recul du niveau de la gouvernance globale en Afrique. Toutefois, la moyenne africaine en ce qui concerne l'indice Mo Ibrahim de la bonne gouvernance est de 48,8 en 2019 contre 49 sur 100 en 2018, soit un recul de 0,2 point de pourcentage d'une année à l'autre. Le même rapport estime que les gouvernements africains n'ont pas répondu aux attentes des citoyens, par exemple en matière de sécurité (grandissante) et d'État de droit, mais des progrès ont été réalisés dans le domaine des infrastructures et du développement humain. Cela n'était jamais arrivé depuis le début de la décennie. Comme dans de nombreuses régions du monde, l'Afrique, depuis un peu plus d'une décennie est traversée par un mouvement sans précédent de remise en cause des

systèmes et pratiques politiques établis depuis la décolonisation, partout sous les mêmes mots d'ordre de "démocratisation" et de "bonne gouvernance", lancés comme des défis majeurs à ses peuples et États ainsi qu'à tous ceux qu'intéresse le devenir d'un continent. C'est ainsi qu'en janvier 2007, l'Union Africaine (l'UA) a adopté la « Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance ». L'Union africaine entend promouvoir par cette Charte, la démocratie et la bonne gouvernance dans ses États membres. Cette ambition confirme qu'il s'agit d'idéaux indispensables à la quête du développement, de la paix, de la sécurité et de la gouvernance sur le continent. Le concept de gouvernance est généralement lié au pouvoir et au contrôle, en particulier à la manière d'exercer le pouvoir. La gouvernance est l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. La « bonne gouvernance » comprend les principales composantes suivantes : la légitimité, selon laquelle le gouvernement a le consentement des gouvernés ; la reddition de comptes qui assure la transparence et la responsabilité face aux actions ; le respect du droit et la protection des droits humains ; la compétence, qui consiste à élaborer efficacement des politiques et à assurer leur mise en œuvre et la prestation de services visant à mieux satisfaire les besoins de populations. Comme le rappelle Pierre Calame, pour être légitime, la gouvernance doit réunir cinq qualités : répondre à un besoin ressenti par la communauté ; reposer sur des valeurs et principes communs et reconnus ; être équitable (négociée) ; être exercée efficacement par des gouvernants responsables et dignes de confiance ; enfin, respecter le principe de moindre contrainte (obtenir à la fois plus d'unité et de diversité) (Pierre Calame, 2003).

Conclusion

Définir la démocratie est une réflexion philosophique en soi tant sa définition varie selon que sont interrogés sa forme de souveraineté, ses régimes de scrutin ou plus généralement ses contenus culturels et sociaux, ses exigences théoriques et ses

espérances altruistes. L'édification d'une véritable démocratie est mise à mal par la persistance de considérations tribales, ethniques, ou encore claniques et de mensonges électoraux en Afrique. C'est pourquoi dans certains pays, les élections s'accompagnent de massives irrégularités électorales telles des harcèlements et des intimidations par les forces de sécurité, des fraudes électorales, des votes multiples, le bourrage des urnes, la corruption, et l'emprisonnement de militants politiques soupçonnés par les dirigeants au pouvoir de soutenir des opposants.

Notre étude est d'analyser quelques chemins possibles pour l'enracinement, la bonne organisation et la bonne gestion des échéances électorales et post-électorales en Afrique en vue de transitions (alternances) apaisées. C'est un fait que la période des élections est l'un des temps forts de la vie politique des pays. L'élection exprime le pluralisme politique, fonde la démocratie représentative et légitime le pouvoir. Elle est devenue, nous l'avons noté, « un rite démocratique ». De ce fait, chaque membre de la société (citoyen) devrait jouer un rôle déterminant dans le processus de démocratisation de la société. Ce qui importe, c'est la gestion rationnelle des affaires publiques sur la base des élections libres et sincères qui se fondent sur des programmes de sociétés sources de développement. La démocratie tire sa substance nutritive des notions de citoyenneté, de solidarité, de souveraineté, de justice, de respect des droits de l'homme sans omettre celle de l'égalité de tous devant la loi. Il est clair qu'elle se construit continuellement sur des bases constitutionnelles. Sans la légalité et la légitimité du peuple, il ne saurait avoir de souveraineté, voire de démocratie.

Bibliographie

- Bourdieu Pierre (1981), « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36/37, fév. mars.

- Calame Pierre (2003), *La Démocratie en miettes. Pour une révolution de la gouvernance*, Éditions Charles Léopold, Mayer.
- Duverger Maurice (1961), *Les régimes politiques*, Paris, P.U.F./Que sais-je ?
- Habermas Jürgen (1998), *Une politique délibérative*, traduction de J. Bidet et Lachaud J. Paris, Puf.
- Jacquemot Pierre (2020), *De l'élection à la démocratie en Afrique (1960-2020)*, Paris, Fondation Jean-Jaurès.
- Rosanvallon Pierre (2008), *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil.
- Savadogo Mahamadé (2002), *La parole et la cité/ essai de philosophie politique*, Paris, éditions Harmattan.
- Schumpeter Joseph (1972), *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Paris, Payot.
- Sémou Pathé Guèye (2003), *Du bon usage de la démocratie en Afrique*, Dakar, les nouvelles Editions africaines.
- Sintomer Yves (2005), *Gestion de proximité et démocratie participative : les nouveaux paradigmes de l'action publique ?* Paris, Éditions la Découverte, coll. Recherches,
- Travoillot Pierre Henri (2019), *Comment gouverner un peuple roi, traiter nouveau d'art politique*, Paris, Odile Jacob.
- Wole Soyinka et al, (2020), « *Aux dirigeants du continent africain : face au Covid-19, il est temps d'agir !* », Mediapart, 13 avril.